

Article 1 - Désignation

Le client dénommé.....

désigne le Centre de Formation Amnos, dont le siège social est situé au 4, allée des pins – Pôle de santé – 33170 GRADIGNAN pour dispenser une prestation de formation professionnelle continue, au sens de l'article L. 6313-1 du Code du Travail, conforme à ses attentes et à ses besoins et selon les conditions précisées ci-après.

Article 2 - Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les modalités d'applications des prestations de formation effectuées par le Centre de Formation AMNOS pour le compte d'un client.

Toute commande de formation auprès du Centre de Formation AMNOS implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client.

Les prérequis, les objectifs de formation, les contenus et leur évaluation, les modalités d'organisation, les moyens techniques, les méthodes pédagogiques, le profil des formateurs, et les tarifs sont précisés dans le document intitulé « Programme de formation » propre à chaque prestation.

Le règlement intérieur du Centre de Formation Amnos est porté à la connaissance de chaque participant avant toute inscription définitive. L'adhésion validée par la signature de ce règlement intérieur est obligatoire, elle précède la signature de la convention de formation professionnelle qui précise les modalités de déroulement des prestations demandées.

Article 3 - Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens pédagogiques mis en œuvre pour les modules de formation sont les suivants :

- Les locaux de formations (salle de cours et annexes) et leurs équipements,
- Les supports de formation tels que les livrets de cours, les diaporamas et la documentation mise à disposition durant le temps de la formation,
- Le ou les formateur(s) et les intervenants éventuels.

Article 4 - Modifications

Le prestataire se réserve le droit de modifier le contenu des actions de formation, notamment pour l'adapter aux besoins et pour l'actualiser en fonction de l'évolution des connaissances dans les domaines étudiés. Toute modification des dates de formation par le prestataire, dans un délai inférieur à 15 jours avant le commencement de l'action de formation, donne lieu à un droit d'annulation sans frais par le client.

Article 5 – Propriété intellectuelle

Toute la documentation du Centre de Formation Amnos (données littéraires, graphiques, supports audio, photographiques et électroniques) ainsi que son savoir-faire en tant qu'organisme de formation sont

protégés par des droits de propriété intellectuelle. Le client s'engage à garder ces documents confidentiels et à ne pas les divulguer. Il s'interdit tout comportement constitutif d'une contrefaçon, de malveillance et/ou de concurrence déloyale à l'égard du prestataire ou des détenteurs des droits de propriété intellectuelle, ou du savoir-faire auxquels le prestataire a lui-même recours.

Tout acte de copie non autorisée, préexploitation, reproduction ou retransmission, hors des exceptions reconnues limitativement par la loi, et sauf accord exprès et écrit du prestataire, est interdit et passible de sanctions civiles et pénales.

Tout enregistrement vidéo ou audio pendant l'action de formation est interdit.

Article 4 - Prix

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC (TVA non applicable, Art. 293 B du CGI).

Le client est informé que les frais de participation comprennent la formation et les supports pédagogiques. Les frais d'hébergement et de restauration ne sont pas compris dans le prix de la formation. Les prix sont indiqués en euros nets (TVA non-applicable) et ne sont valables qu'à la date de passation de la commande.

Article 5 - Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où le client ne reçoit pas la prise en charge d'un OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation lui sera facturé.

Article 6 – Modalités de paiement, annulation et remboursement

Le client peut régler sa commande par virement bancaire ou par chèque. Le prestataire se réserve le droit d'annuler et/ou de suspendre toute commande en cas de non-paiement, de refus de paiement ou chèque sans provision émis par le client. Le prestataire se réserve le droit de ne pas valider une commande tant que l'encaissement du montant convenu n'est pas effectif. Le paiement est réalisé suivant les dispositions des articles L. 6353-4 et suivant du code du travail.

Conformément aux dispositions de l'article L221-18 du code de la consommation, le client dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à motiver sa décision. Le délai de rétractation expire 14 jours après le jour de la conclusion de la convention de formation. Ainsi, en application du règlement n°1182/71/ CEE du Conseil du 3 juin 1971 portant détermination des règles applicables aux délais, aux dates et aux termes :

1° Le jour où la convention de formation est conclue ou le jour de la réception du bien n'est pas compté dans le délai mentionné à l'article L. 221-18 ;

2° Le délai commence à courir au début de la première heure du premier jour et prend fin à l'expiration de la dernière heure du dernier jour du délai ;

3° Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

L'exercice du droit de rétractation peut être opéré par envoi du formulaire de rétractation annexé aux présentes (voir annexe) ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant votre volonté de vous rétracter.

Lorsque le droit de rétractation est exercé, le Centre de Formation Amnos rembourse le client de la totalité des sommes versées au plus tard dans les quatorze jours à compter de la date à laquelle le Centre de Formation Amnos est informé de la décision du client de se rétracter.

le Centre de Formation Amnos effectue le remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le client pour la transaction initiale.

Pour toute inscription faite dans les 14 jours précédant le début de l'action de formation, le client déclare renoncer purement et simplement au droit de rétractation de quatorze jours qui lui est reconnu par les présentes en application de l'article L. 6353-5 du code du travail.

Aucune somme ne peut être exigée du client avant l'expiration du délai de rétractation de dix jours prévu à l'article L. 6353-5 du code du travail.

À l'expiration du délai de dix jours ci-dessus mentionnés, et conformément à l'article L. 6353-6 du code du travail, il est demandé au client un paiement égal à 30 % du coût de l'action de formation.

Le solde donne lieu à un échelonnement des paiements au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, à savoir 50 % au plus tard au 1er jour de l'action de formation et 20 % au plus tard deux jours avant la fin de l'action de formation.

Toute annulation par le client intervenant plus de 15 jours avant le début de chaque action de formation donne lieu à remboursement moyennant la retenue d'une somme forfaitaire de 300 euros à titre d'indemnité d'annulation. En-deçà de 15 jours, aucun remboursement ne peut intervenir, et la totalité des frais d'inscription est due.

Article 7 – Interruption, abandon et exclusion

Tout désistement ou abandon de la formation, dès la première heure de participation, quelle qu'en soit la cause, ne donne lieu à aucun remboursement.

Le prestataire se réserve le droit d'exclure le client dans le cas où celui-ci nuirait au bon déroulement de l'action de formation (exemple : comportement irrespectueux ou inadapté envers le prestataire, ses préposés ou envers les autres participants), ou ne respecterait pas la confidentialité des échanges (communication à des tiers de propos réputés confidentiels tenus durant la formation et notamment lors des séances de coaching).

Article 8 – Cas de force majeure

En cas de force majeure ou de tout événement imprévisible, insurmontable et extérieur aux parties, le client est en droit d'obtenir un remboursement des coûts de formation calculés au prorata temporis de la formation restant à suivre. Ou alors il pourra obtenir l'inscription dans une prochaine session de formation en fonction des places disponibles.

Article 9 – Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client au Centre de Formation AMNOS sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, complétée par le Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018), le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Article 10 – Fin de formation

A l'issue de chaque action de formation, le prestataire remet au client tous les documents légaux obligatoires (feuille de présence, attestation de formation...). Conformément au code du travail, à l'issue de chaque formation, une évaluation de l'acquisition des connaissances est réalisée par les intervenants formateurs.

Article 12 – Contestation

Les services exécutés par le Centre de Formation Amnos et reçus par le client sans contestation au-delà d'un délai de 30 jours sont présumés être reçus, acceptés et conformes aux besoins exprimés par le client.

Toute contestation du client basée sur un motif légitime doit être notifiée au prestataire par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal dans le délai précité, le cachet de La Poste faisant foi. Toute réclamation formulée après ce délai sera rejetée, le prestataire étant dégagé de toute responsabilité. Le client est tenu de vérifier l'adéquation des services lors de leur exécution et de signaler les points de non-conformité, sous forme de réserves, dans la lettre de contestation.

N.B. Les échanges par courrier électronique sont opposables entre les Parties.

Article 13 – Responsabilité

En cas d'inexécution partielle de ses obligations, la responsabilité du prestataire ne pourra être recherchée si l'inexécution de la Convention de formation ou si sa mauvaise exécution est imputable, soit au client, soit à un fait imprévisible et insurmontable, soit au fait d'un tiers, soit enfin à un cas de force majeure. Dans tous les cas où la responsabilité du prestataire serait retenue par les tribunaux, le client accepte expressément que son indemnisation soit limitée au remboursement du montant total de sa commande.

Article 14 – Modification contractuelle

Le Centre de Formation Amnos se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment.

Toute modification contractuelle des présentes est notifiée au client, 7 jours avant l'entrée en vigueur des nouvelles conditions générales. Au-delà du délai précité et en l'absence d'opposition écrite du client, les nouvelles conditions générales de vente lui seront intégralement opposables.

Article 15 – Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre le Centre de Formation AMNOS et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Bordeaux.

A.....Le.....

Le Centre de Formation Amnos

Le client,

Nom, Prénom, qualité,

Nom, Prénom, qualité,

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »*

*(Parapher chaque page des CGV et signer la dernière).

FORMULAIRE DE RETRACTATION

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire *uniquement si vous souhaitez vous rétracter de votre contrat, dans les quatorze jours suivant sa signature.*

A l'attention de : Monsieur Paul de BRUYN
Centre de Formation Amnos
Pôle de Santé
4, allée des pins
33170 GRADIGNAN

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) client(s) :

Adresse du (des) client(s) :

Signature du (des) client(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.